

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

Coopération au développement

Des projets pour faire face à l'urgence climatique

Le dérèglement frappe en particulier les populations vulnérables des pays du Sud. Des ONG proposent des réponses face à l'impact du réchauffement.

Catherine Dubouloz Chantre

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) l'affirme sans ambiguïté. Dans la synthèse de son sixième rapport (1), parue en mars 2023, il souligne que «la vulnérabilité des écosystèmes et des populations diffère substantiellement selon les régions». L'Amérique centrale et du Sud, l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud en particulier «sont très vulnérables aux dangers climatiques». Il affirme aussi que «les communautés les plus vulnérables, qui ont historiquement le moins contribué au changement climatique actuel, en subissent des conséquences disproportionnées».

Cette inégalité entre le Nord et le Sud dans l'émission des gaz à effet de serre est confirmée par de nombreuses recherches récentes. Selon une étude de 2021 (2), «les émissions moyennes des 50% les plus pauvres de la planète restent environ 4 fois inférieures à la moyenne mondiale et le milliard de personnes les plus pauvres émettent moins d'une tonne de CO₂ par habitant et par an.»

Risques majeurs

Ainsi, alors que les pays du Nord sont responsables de la majeure partie des émissions de gaz à effet de serre, les populations du Sud sont plus durement touchées par le changement climatique dû aux activités humaines, par exemple lors de sécheresses entravant la culture de la terre ou de pluies diluviennes qui risquent d'emporter les semis.

Selon le GIEC, «des millions de personnes sont exposées à une insécurité alimentaire et hydrique aiguë», avec le risque d'altérer des années de progrès réalisés par les projets de développement dans la lutte contre la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

L'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) fixés dans l'Agenda 2030 des Nations Unies est également hypothéquée, en particulier l'ODD 1 qui vise à diminuer l'extrême pauvreté et l'ODD 2 sur la sécurité alimentaire. En 2023, 281,6 millions de personnes, dans 59 pays, étaient confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, selon le rapport mondial sur les crises alimentaires (3), publié le 24 avril par plusieurs organisations internationales. Ce chiffre s'inscrit à la hausse pour la cinquième année consécutive.

«Cela ne fait aucun doute: le changement climatique aggrave la pauvreté. Car là où il y a pauvreté, il est extrêmement difficile de réagir aux crises ou de se pro-



Des femmes paysannes travaillent ensemble dans les champs, au Mali. SECODEV

téger contre des événements extrêmes. Les populations locales ne peuvent pas s'adapter parce qu'elles n'ont ni les moyens financiers nécessaires, ni l'accès aux technologies appropriées», estime le physicien du climat Thomas Stocker, de l'Université de Berne. Ancien président de l'un des groupes de travail du GIEC, récipiendaire du Prix Caritas 2021, il interviendra le 28 mai

2024, lors de la table ronde organisée par la Fédération genevoise de coopération (FGC) en partenariat avec la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) et la Ville de Genève, sur la thématique du changement climatique et de la coopération au développement (lire ci-dessous).

Les ONG de développement sont particulièrement conscientes

des enjeux climatiques et se mobilisent en faveur d'une meilleure justice sociale et climatique. Certaines d'entre elles sont actives dans des régions fortement soumise au réchauffement: dans le Sahel, au Mali et au Burkina Faso, par exemple, ainsi que dans la région des Grands lacs (voir page suivante). Celles qui sont actives dans le domaine agricole ou la gestion de l'eau sont particulièrement

concernées et ce, depuis des années déjà.

Dans les projets qu'elles mènent avec leurs partenaires locaux, elles contribuent à assurer la sécurité alimentaire des populations locales et leur apportent des réponses, par exemple en soutenant leur adaptation au réchauffement grâce aux méthodes utilisées dans l'agroécologie et l'agroforesterie. Celles-ci permettent en particulier de préserver les sols, de les enrichir et de conserver leur humidité; l'agroécologie et l'agroforesterie sont d'ailleurs citées dans le 6^e rapport du GIEC comme solutions d'adaptation permettant de réduire les risques pour les populations et les écosystèmes. Des témoignages sur l'utilisation de ces méthodes au Burundi seront apportés lors de la table ronde (lire en page suivante).

Résilience climatique

Au niveau suisse, la thématique du climat, associée à la protection de l'environnement et à la gestion durable des ressources naturelles, représente l'un des axes de la Stratégie de coopération internationale pour les années 2025-2028. La résilience climatique est également au cœur des projets soutenus par les organisations de la FGC depuis des années.

Pour montrer au public d'autres réponses apportées par la coopération au développement, différentes manifestations publiques sont prévues: outre la soirée du 28 mai, de nombreuses activités autour de la récupération de l'eau de pluie sont proposées ce printemps par l'Alliance internationale pour la gestion de l'eau de pluie (IRHA - programme sur sa page Instagram); l'eau potable en tant que bien commun ainsi que les enjeux de l'accès à l'eau seront au programme d'une table ronde organisée par emp'ACT pour ses 40 ans, à la mi-septembre.

À Genève pour le volet de l'information du public, dans les pays d'intervention pour celui des projets, les ONG de développement se mobilisent ainsi au Nord et au Sud pour répondre très concrètement à l'urgence climatique.

- (1) <https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/>
- (2) Climate change and the global inequality of carbon emissions, World Inequality Database (WID), 2021, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- (3) Informations complètes: www.fsinplatform.org/grfc2024

Informations sur le site de la FGC: www.fgc.ch/agenda

Pour une meilleure justice climatique et sociale

Catherine Schümperli Younossian
Secrétaire générale de la FGC

On ne le dira jamais assez, il y a une responsabilité inégale face au réchauffement climatique. Les pays les plus pauvres, ceux de l'hémisphère Sud, émettent le moins de gaz à effet de serre, mais sont les plus durement touchés par la crise climatique, leur population ayant une moindre capacité de résilience et de préparation pour y faire face. Selon les modes de vie, le type d'agriculture, d'industries, les modes de consommation et de transport, les émissions de gaz à effet de serre varient fortement d'un pays à l'autre.

Au niveau des États, il existe une responsabilité historique des pays industrialisés qui ont basé leur développement industriel et agricole, et donc leur croissance économique, sur l'exploitation du charbon, du pétrole et du gaz naturel. Ces pays ont une dette colossale dans ce domaine. Alors que le réchauffement climatique évolue à un rythme alarmant, la communauté scientifique lance des avertissements de plus en plus sérieux dans chaque rapport du GIEC.

Pour les acteurs de la coopération au développement, la justice climatique vient renforcer la justice sociale qui vise à soutenir les populations affectées, dans une logique de réparation, puisque les conséquences du réchauffement sont «injustement» supportées par les populations qui en sont le moins responsables. Des événements tels que les cyclones, les sécheresses prolongées et la montée du niveau des océans ont des impacts disproportionnés sur les nations du Sud. La justice climatique exige que la communauté internationale agisse pour aider ces pays à s'adapter et atténuer ces effets néfastes.

Face aux dérèglements, qui nuisent directement à la productivité des systèmes agricoles dont dépendent les populations, la FGC soutient, aux côtés de ses organisations membres et de leurs partenaires locaux, des projets qui ont fait leurs preuves dans le domaine de l'agroécologie et l'agroforesterie.

Elle appelle à traiter de concert les enjeux environnementaux et sociaux pour promouvoir un autre modèle de production et de consommation, respectueux de l'environnement et des droits humains. Le réchauffement climatique n'est pas une fatalité à laquelle il suffit de s'adapter. Il faut réécrire un futur marqué par des actes de solidarité forts.

Table ronde

Réchauffement et développement: quels impacts, quelles solutions?

PROGRAMME DE LA SOIRÉE DU 28 MAI 2024:

Dès 17 h: forum des ONG
Stands et animations d'ONG membres de la FGC: AS-CEAS-GE, ADAP, CETIM, emp'ACT, FH Suisse, IRHA, Tereo, urbaMonde et la Plateforme souveraineté alimentaire.

À 19 h: table ronde

Accueil et introduction:
• **François Lefort**, professeur HES, responsable de la filière agronomie, HEPIA
• **Catherine Schümperli Younossian**, secrétaire générale, FGC
• **Alfonso Gomez**, maire de Genève

Interventions:

- Conséquences du dérèglement climatique sur les populations du Sud, par **Thomas Stocker**, climatologue, professeur en climat et physique de l'environnement, Université de Berne
- Enjeux de la crise climatique dans la coopération internationale de la Suisse, par **Pierre-André Cordey**, chef suppléant de l'unité climat, réduction des risques de catastrophe et environnement, Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères
- Gestion communautaire des forêts et enjeux climatiques en Tanzanie, par **Sandy Mermod**,

chargée de programme, ADAP
• Impacts de la crise climatique et solutions par l'agroécologie au Burundi, par **Prosper Niyonsaba**, responsable de la sécurité alimentaire, FH Burundi (par visioconférence)
Conclusion: **Roger Zürcher**, codirecteur de FH Suisse, intervenant dans la filière agronomie, HEPIA
Modération: **Philippe Verdier**, journaliste, Léman Bleu.

Le mardi 28 mai 2024, dès 17 h, HEPIA (Genève)-Aula, 4, rue de la Prairie, 1202 Genève, infos complètes et inscriptions: www.fgc.ch/agenda

Sur le terrain

L'agroécologie, une réponse au dérèglement du climat

En Afrique, les ONG de développement encouragent les communautés paysannes à faire preuve de résilience face au réchauffement, grâce à des méthodes qui portent leurs fruits.

Priscilla Viviani Chacón

« La période de la saison sèche, qui durait quatre mois,

s'étend désormais à six mois, observe Prosper Niyonsaba, responsable de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance au Burundi pour l'ONG Food for the Hungry (FH), partenaire de FH Suisse. Les épisodes de pluies torrentielles et de vents violents augmentent, détruisant les cultures, emportant les toitures et provoquant inondations et glissements de terrain. »

Depuis quelques années, les acteurs de la coopération au développement, dont les membres de la Fédération genevoise de coopération (FGC) et leurs partenaires sur le terrain, sont de plus en plus confrontés aux effets du changement climatique. En 2022, les catastrophes météorologiques ont contraint 32,6 millions de personnes à travers le monde à quitter leur foyer, selon l'Observatoire des situations de déplacement interne. Elles causent aussi l'apparition de nouvelles bactéries ravageant les cultures, constate le codirecteur de FH Suisse, Roger Zürcher.

Des sols enrichis

Comment faire preuve de résilience climatique? Comment aider les communautés vivant dans les zones rurales à s'adapter? Les trois membres de la Plateforme souveraineté alimentaire interviewés dans cet article misent sur l'agroécologie, une approche globale de transformation des systèmes alimentaires comprenant un ensemble de méthodes de production agricoles respectueuses de l'environnement. Celle-ci promeut



Un champ de bananiers paillé, au Burundi. Le paillage est une technique importante en agroécologie: elle permet de protéger le sol en diminuant son érosion, de favoriser la microfaune et de participer ainsi au maintien de sa fertilité. Elle contribue aussi au maintien de l'humidité du sol. FH SUISSE

la fertilisation naturelle des sols, l'économie de l'eau ainsi que l'association des plantes. Agriculture à petite échelle peu mécanisée, elle tend à préserver la fertilité de la terre.

Depuis 2007, FH a mis en place au Burundi des projets d'agroécologie et d'agroforesterie, technique qui consiste à associer arbres et cultures. «Pour contrer la sécheresse, nous plantons des arbres résistants au milieu de certains champs. Par exemple, des légumi-

neuses qui ont un triple rôle: enrichir le sol en azote, freiner le vent et produire du fourrage», détaille Prosper Niyonsaba. Pour quel résultat? «En dix ans, le rendement des paysans les mieux formés a été multiplié par trois», explique le codirecteur Roger Zürcher.

Soigner le lien social

Active notamment dans la région des Grands Lacs et au Mali, l'ONG Secodev développe également cette approche et recherche des so-

lutions avec les familles et les comités villageois: «Ils sont conscients des problèmes liés aux pesticides, qui abîment les sols et la santé, ainsi qu'au climat. Quand on propose des méthodes plus naturelles, ils sont preneurs», remarque sa directrice Anne Simon. En 2020, l'association a fondé le premier centre de formation professionnelle appliquée en agroécologie du Rwanda, dont 90 jeunes sont diplômés. «Cette manière de cultiver contribue à un cercle ver-

teux: on travaille sans dénaturer la terre, les gens mangent mieux, la vente de leurs produits permet d'investir dans leur exploitation et de couvrir les frais d'écolage», décrit la directrice.

Active en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud, l'association emp'ACT soutient quant à elle, dans les régions boisées du Togo, des projets d'agroforesterie inspirés de techniques ancestrales. «Au lieu de couper les arbres, il s'agit de planter dans des forêts du ca-

cao et des aliments de subsistance comme le manioc. Ce mélange régénère les sols et offre une plus grande diversité de produits», explique Sandra Ernesto, chargée de projet pour emp'ACT.

Cette ONG collabore avec les chefs et les sages des villages, détenteurs des savoirs traditionnels, mais aussi les femmes. «Principales responsables des corvées d'eau, elles sont plus directement concernées par les effets du changement climatique. Leur avis est important», juge Sandra Ernesto. Au Togo, 12'500 jeunes plants de cacao ont été fournis à 43 cacao-culteurs, soit quinze hectares. Les premiers fruits sont attendus pour 2025.

Les défis du terrain

Les défis demeurent toutefois pour les membres de la FGC. Selon les chiffres de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), la sécurité alimentaire n'est pas encore atteinte partout. «Les paysans et paysannes sont parfois absents durant la période précédant les semis, moment où l'on prépare la terre, car ils doivent travailler ailleurs pour subvenir à leurs besoins. Ils vont donc semer dans des champs qui ne sont pas bien fertilisés», observe Roger Zürcher. Au Togo, emp'ACT constate que le changement climatique n'est pas toujours une priorité pour les communautés et qu'un important travail de sensibilisation est à faire.

Pour faire face à l'urgence climatique, les ONG présenteront leurs solutions lors d'une table ronde organisée le 28 mai à la Haute École du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève - HEPIA (lire en page précédente). Une problématique mondiale à laquelle le public et les partenaires financiers sont de plus en plus sensibles.

Avec les communautés, préserver des forêts en Tanzanie

Au centre ouest de la Tanzanie, plusieurs réserves forestières forment un corridor écologique qui relie le parc national de Katavi à celui de la Ruaha. Elles couvrent une surface plus grande que les cantons de Genève et Vaud réunis et abritent un écosystème forestier naturel qui permet de stocker de grandes quantités de carbone, de préserver des sols fragiles, de maintenir les pluies dans la région, d'abriter de nombreuses espèces végétales et animales (éléphants, girafes, léopards, ...). Mais ces forêts font face à de fortes pressions humaines: coupes de bois pour la construction et les meubles notamment, pâturage de bétail et défrichement pour la culture du tabac ou du maïs. Ces activités menacent les écosystèmes, la faune riche qu'ils abritent ainsi que certaines ressources dont dépendent les communautés villageoises environnantes.



Récolte de champignons dans le cadre du projet de gestion communautaire des forêts. ADAP

L'Association pour le développement des aires protégées (ADAP) est présente dans cette région depuis plusieurs années. Elle soutient, avec ses partenaires locaux, des projets qui visent à atté-

nuer les effets du réchauffement climatique grâce à la protection des forêts et de la biodiversité tout en permettant aux populations locales de générer des revenus issus des forêts. À terme, des méca-

nismes de redistribution de crédits carbone pourraient également contribuer à améliorer le développement économique des villages.

Sur le volet de la préservation de l'écosystème, il s'agit d'abord d'associer les villages riverains et les autorités locales à la gestion et à la gouvernance de la réserve forestière de Rungwa River, propriété du gouvernement central. Des écogardes villageois ont également été formés pour assurer la surveillance de la réserve. La réalisation de plans d'aménagement du territoire et des formations ciblées (limitation de l'usage des pesticides et d'antibiotiques ou gestion des pâturages, par exemple) visent à atténuer les effets du pastoralisme intensif.

Pour sensibiliser les jeunes à la protection de l'environnement, les élèves des écoles primaires de la région sont formés à l'agroéco-

logie et à l'agroforesterie à travers des clubs scolaires environnementaux.

Éviter le déboisement

Second axe du projet: permettre aux populations de gagner leur vie d'une manière compatible avec la protection des forêts, en évitant en particulier la déforestation en vue d'agrandir les surfaces agricoles. Dans ce but, deux filières de production sont soutenues: l'apiculture, ainsi que la cueillette et le séchage de champignons. Sur un territoire où vivent quelque 70'000 habitants dans 16 villages, il s'agit de mettre sur pied des filières autonomes de collecte, transformation, stockage et commercialisation de produits de qualité, ceci notamment par des formations, l'installation de séchoirs solaires et de machines pour presser le miel et extraire la cire. Champignons séchés et miel de

qualité pourront ainsi être vendus sur les marchés locaux et nationaux.

Enfin, un accent particulier est mis pour inclure les femmes dans le projet, notamment à travers le développement de la filière du miel: pour les initier à l'apiculture, des ruchers ont été installés non loin des villages alors que les ruches sont traditionnellement placées dans les arbres, en pleine forêt. D'autres villageoises sont formées à la fabrication des vêtements de protection pour les apiculteurs et apicultrices. Autant d'activités qui permettent d'améliorer les conditions de vie des communautés de toute la région et qui sont alignées sur les politiques publiques tanzaniennes à la fois en matière de protection de l'environnement, de développement économique local et de réduction de la pauvreté.

Catherine Dubouloz Chantre